

Le monde associatif est un acteur essentiel de la protection de la nature, à l'interface entre les citoyens, les élus et les administrations. Témoignage de Jean-Pierre Sardin, vice-président de Charente Nature.

Entretien **Astrid Deroost**

Expert en l'espèce

Engagée depuis 40 ans dans la protection de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité, l'association généraliste charentaise a développé une véritable expertise : sensibilisation et éducation à l'environnement vers les scolaires ou le grand public, formation, inventaires des patrimoines naturels, études d'impact, publications, partenaires des collectivités, représentation au sein des instances de protection de la nature... Jean-Pierre Sardin, vice-président de Charente Nature et, entre autres, membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, témoin de cette expérience.

L'Actualité. – L'association créée en 1970 a commencé par des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement ?

Jean-Pierre Sardin. – Nous sommes partis d'un constat : une dégradation importante de notre environnement naturel et nous avons essayé de l'étayer localement. Nous avons donc entrepris des inventaires, des expertises pour mieux connaître notre patrimoine naturel. Ensuite l'association s'est organisée de façon plus professionnelle avec des salariés (neuf aujourd'hui) en conservant pour base un militantisme bénévole. La sensibilisation à l'environnement s'est faite par des animations auprès du grand public, des sorties nature sur les oiseaux, la flore, les insectes, puis des animations scolaires depuis les années 1980...

Comment Charente Nature est-elle devenue un rouage essentiel de la question environnementale en Charente ?

Les associations de protection de la nature ont eu au départ un discours de dénonciation puis elles ont agi et ont acquis une reconnaissance. A la fin des années 1970, Charente Nature participe à l'élaboration d'un

livre blanc régional sur l'environnement. Avec l'instauration des enquêtes publiques, des études d'impact, des commissions (conseil d'hygiène, commission des sites...), l'association a été amenée à donner son avis puis à siéger dans différentes instances... Charente Nature, en organisant des conférences-débats, des animations sert aussi d'interface entre le grand public, les élus, les administrations. Ce qui ne l'empêche jamais de dire son désaccord avec certains projets, toujours avec un argumentaire solide et en faisant des contre-propositions. Exemple avec le projet de Ligne à grande vitesse (Sud Europe Atlantique), nous n'y sommes pas opposés mais nous souhaitons que le fret soit amélioré pour diminuer le nombre de camions sur les routes et que l'intégration se fasse le mieux possible pour les riverains et le patrimoine naturel. Et pour l'instant, on n'est pas vraiment écoutés.

Aujourd'hui le développement durable, la biodiversité, semblent faire partie du vocabulaire courant ?

On peut imaginer que la prise de conscience est faite à tous les étages. Toutefois, on n'a pas, dans ces domaines, suffisamment mis l'accent sur la recherche et les solutions ne sont pas toutes faites. La loi sur la protection de la nature date de 1976 et pour autant la dégradation augmente. En ce qui concerne la biodiversité, il existe une stratégie nationale qui date de 2005, qui a pour objectif d'enrayer la perte de la biodiversité d'ici 2010... Nous en sommes loin !

On est dans une forme de déphasage qui se creuse entre le discours et la réalité. Ce qui va, d'après des chercheurs, entraîner des mesures beaucoup plus dracוניennes dans les prochaines années.

La dégradation de la biodiversité est d'abord due à deux causes principales, relativement invisibles, sur



lesquelles on n'a pas encore agi : la destruction et la consommation de l'espace. La destruction peut être directe, lorsqu'en roulant en voiture on tue des insectes, quand on chasse, on piège... ou indirecte, c'est souvent le cas quand on répand des produits chimiques, mais aussi lorsque l'on rompt des chaînes alimentaires. Mais la consommation de l'espace par l'urbanisation, la déforestation... c'est encore plus destructeur.

Il faut ajouter aujourd'hui à cela les gaz à effet de serre, le réchauffement du climat, et on est dans une phase massive de disparition d'espèces à très court terme.

Est-ce irréversible ? Sans doute pas encore. Est-ce que l'homme va faire disparaître la vie sur la terre ? Certainement pas. Mais il est sans doute l'espèce la plus menacée car il a besoin de cette diversité biologique. Comment y remédier ? Nombre de décisions sont à prendre à l'échelle de la planète, mais on peut agir localement, par exemple en recréant, même sur un territoire totalement artificialisé comme la Charente, des espaces de vie sauvage. Des réserves sont nécessaires pour protéger les éléments les plus remarquables de notre patrimoine, mais pas seulement. Il faut que la vie se mélange et donc on doit créer des liens, des corridors biologiques ou des trames vertes... Mais ce sera encore insuffisant, un champ cultivé devra aussi avoir une partie de fonctionnement naturel, pour accueillir un certain nombre d'espèces. Ce

qui veut dire moins de produits phytosanitaires et des méthodes agricoles moins intensives.

Quant à la consommation d'espace, la population augmente, on urbanise... cela semble normal. En réalité, c'est l'habitat et l'urbanisme qu'il faut repenser, pour prendre moins de place. Et allons-nous rendre à la nature des espaces qui ne servent plus ?

Le monde associatif y réfléchit. Comment compenser l'emprise humaine sur les espaces naturels ? Comment renaturer les espaces ? Il y a des techniques pour construire et d'autres pour déconstruire mais on ne le fait pas. Le Conservatoire régional d'espaces naturels qui met en œuvre ces techniques

a, par exemple en nord Charente, acquis des terrains en zone alluviale qui étaient voués à l'agriculture intensive. Et sur les 40 ha où l'exploitation agricole a cessé, des plantes rares, des animaux comme la loutre ont recolonisé ces parcelles en quelques années. Donc, on sait que cela marche et c'est très positif, mais pour l'instant, on le fait à toute petite échelle.

Les carrières de Touvérac, dans le sud de la Charente.

Charente Nature, association de gestion et de protection de la nature et de l'environnement.

Centre Hélène-Bouché, impasse Lautrette 16000 Angoulême
05 45 91 89 70
charente-nature@educ-envir.org
www.charente-nature.free.fr
Poitou-Charentes Nature
14, rue Jean-Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
05 49 88 99 23
poitou-charentes-nature.asso.fr



Cécile Fauquet

Jean-Pierre Sardin

Les inventaires ont pour beaucoup débouché sur la création de Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (Znieff)...

Si on a des connaissances sur la biodiversité dans notre région et en France, c'est grâce en grande partie au monde associatif, à tous ces naturalistes bénévoles qui sillonnent le territoire par passion. Et la notion de patrimoine naturel est désormais ancrée au même titre qu'un patrimoine culturel. Nos premiers inventaires remontent à la fin des années 1970 : oiseaux, libellules, chauves-souris, orchidées, fritillaire pintade appelée tulipe à damier... Nous lançons un inventaire des papillons de jour et, avec Poitou-Charentes Nature, nous travaillons sur les habitats (pelouses, zones humides, boisements...). Pour certains éléments, on a donc une idée de l'évolution. Des espèces régressent énormément voire disparaissent : l'outarde canepetière, le râle des genêts, des plantes messicoles... et c'est toujours dû à l'action de l'homme. On a encore des espaces riches qui abritent des espèces menacées à un échelon important. La vallée de la Charente, par exemple, héberge la rosalie des Alpes (capricorne), le vison d'Europe dont on remarque que pour l'Union européenne, sa répartition se limite aux Charentes, à la Gironde, aux Landes et un peu au Pays basque des deux côtés de la frontière.

Ces protections ont-elles un effet sur l'urbanisme ?

Les connaissances se sont structurées, elles sont reconnues sur le plan scientifique et utilisées lors des projets d'aménagement. Si les Znieff n'ont pas de valeur réglementaire, elles sont en grande partie prises en compte mais... c'est toujours en lien avec des projets d'aménagements qui vont consommer de l'espace.

Les hectares qui vont être pris par la LGV ne seront pas rendus, on fait toujours une soustraction. Et même si on contourne les espaces les plus remarquables définis par l'inventaire des Znieff, on les cloisonne, on les affaiblit et, à un moment donné, ils ne seront plus qu'une coquille vide.

Pour enrayer l'érosion de la biodiversité, l'idée générale est, pour l'instant, de créer des espaces de nature sauvage ultra-protégés (des vrais «réservoirs» de populations d'espèces rares), des sites protégés dans lesquels l'activité humaine peut se maintenir sous certaines conditions de protection, des espaces sans contraintes particulières (mais avec des pratiques prenant en compte l'environnement), et d'instaurer des liens entre tous ces territoires.

Autre avantage, en diversifiant les catégories d'espaces sur un territoire, les espèces obligées de se déplacer en raison de l'évolution du climat pourraient trouver des sites d'accueil.

Votre vocation généraliste est-elle un atout pour aborder la gestion ou vision globale des milieux ?

Jusqu'à présent, on identifiait un espace rare, menacé, et on disait «on va le sauver». Puis on s'est aperçu que cet espace n'était pas seul, que des espaces du même type pouvaient exister ailleurs et être en lien avec d'autres espaces. La vision globale consiste à étudier où se trouvent ces espaces rares et menacés, les liens qui existent entre eux ou que l'on peut recréer pour qu'ils survivent bien. Il est aussi important, pour conserver une diversité, d'avoir des actions parfois différentes sur un même espace, une gestion «différenciée» en fonction de ce que l'on veut sauver, voire se développer.

En cela notre association généraliste (transports, déchets, eau, énergie...) a un avantage puisqu'elle aborde un problème environnemental par toutes ses entrées. Ce qui facilite la recherche de solutions sachant que Charente Nature n'intervient pas en direct sur la gestion d'espaces, mais travaille avec le Conservatoire régional d'espaces naturels. Lors de la renaturation des carrières de Touvérac, Charente Nature a apporté les connaissances scientifiques sur la flore, la faune, les habitats. Puis, avec le carrier, le Conservatoire destiné à gérer le site, la commune – qui y voyait un intérêt touristique –, on s'est mis autour de la table. Le site est aujourd'hui renaturé, avec des aménagements à vocation touristique et le carrier a contribué aux aménagements.

Lois nationales et européennes, zones et classifications diverses, il existe de nombreux outils. Sont-ils efficaces ?

On a largement assez d'outils pour engager une vraie politique de protection de la nature en France et en Europe : des outils réglementaires avec le premier grand niveau que sont les parcs nationaux, les réserves naturelles nationales, puis les arrêtés de protection de biotopes, les sites classés... Ensuite les outils contractuels, des protections compatibles avec une activité humaine, comme Natura 2000, les parcs naturels régionaux... On crée des chartes avec des règles de vie respectueuses de l'environnement et on fait en sorte que les gens y adhèrent.

Mais ces outils ne sont pas évalués et manquent de moyens, en particulier humains. De plus, ces espaces sont soumis à des pressions, de gens ou de structures qui ont des projets d'aménagement et donc on dépense beaucoup d'énergie à lutter contre ces pressions. Sur Natura 2000¹, je porte un regard positif. En Charente, presque tous les sites pressentis ont été créés avec des actions de protection et un fort travail de sensibilisation de la population (auquel Charente Nature contribue de

Jean-Pierre Sardin, professeur agrégé de sciences de la vie et de la terre, a été président de Charente Nature qu'il vice-préside aujourd'hui, président de l'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) pendant trois ans. Il est administrateur du Conservatoire régional d'espaces naturels et membre du conseil scientifique, siège au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (organisme institutionnel sur lequel s'appuient le préfet de région et le conseil régional pour toutes les décisions ayant trait à la biodiversité, et représentant de Poitou-Charentes Nature au Conseil national de protection de la nature (organisme national chargé de donner un avis au ministre sur les dispositions réglementaires concernant les espaces et espèces de faune et de flore à protéger).



David Suarez - Charente Nature

façon importante). Certains sites sont en cours de première évaluation et on va pouvoir mesurer l'évolution de la biodiversité. Au niveau national et européen, les choses sont un peu inégales mais c'est une première action entreprise à l'échelle du continent, sur les mêmes critères, les mêmes méthodes. Et c'est très intéressant puisque nous allons devoir travailler sur les populations végétales et animales de façon générale. Prenons le lucane cerf-volant (gros coléoptère), il est très menacé en Europe, et encore très fréquent en Poitou-Charentes. S'il est commun chez nous, cela signifie que notre territoire est un réservoir et que nous avons une responsabilité envers le reste de l'Europe. ■

1. Natura 2000, constitution d'un réseau européen de sites écologiques dont les deux objectifs sont : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel des territoires.



Pascal Lavoué - Charente Nature

Ci-dessus, lucane cerf-volant.

Ci-contre, groupe de barbastelles en hibernation.

CHAMPIGNONS DE CHARENTE

Cet ouvrage collectif de spécialistes, au ton original, édité par Charente Nature, propose un panorama complet de la flore mycologique de ce département : descriptions des genres principaux (bolets, amanites, russules, cortinaires...), statistiques de fréquence des champignons, conseils sur la façon de les identifier, comestibilité, toxicité, chapitres sur les lichens et les «souchettes», bien connues des amateurs... Quelque 240 pages et 350 photographies aux belles couleurs, à lire, à contempler avant de courir les bois et les prés.

CHARENTE NATURE

L'association – composée de commissions pollution-déchets, carrières, eau, haies-espaces boisés, géologie, flore, ornithologie et faune sauvage, infrastructures-transports, énergie-éco-habitat, développement soutenable, OGM – est affiliée à Poitou-Charentes Nature et France Nature Environnement. Charente Nature travaille avec le Conservatoire régional d'espaces naturels, la Diren, l'Education nationale (trois animateurs à temps plein), le Département et la Région, l'Observatoire régional de l'environnement... Charente Nature a également créé le Centre régional de la faune sauvage à Torsac (Charente). Elle publie un journal bimestriel tout simplement intitulé *Charente Nature*.